

Les principaux types d'assurance-vie

Tous les principaux types d'assurance-vie versent une prestation unique en franchise d'impôt au décès de l'assuré, et vous pouvez personnaliser la police d'assurance à l'aide d'avenants, qui sont diverses formes de couvertures supplémentaires.

ASSURANCE-VIE TEMPORAIRE

- Couverture pour une certaine durée, typiquement cinq, 10, 20 ou 30 ans, qui peut être renouvelée pour des périodes supplémentaires.
- > Les primes augmentent lors de chaque renouvellement.
- Le coût des primes est très abordable, lorsque l'on choisit de courtes échéances.
- > Convient aux besoins à court terme.

ASSURANCE-VIE PERMANENTE

- > Peut offrir une couverture garantie pour la vie entière.
- Le niveau des primes peut demeurer stable pendant toute la vie.
- Certaines polices accumulent une valeur de rachat, qui représente des placements gérés professionnellement et contrôlés par la compagnie d'assurance.
- Cette valeur de rachat peut servir à payer la prime, on peut emprunter en la mettant en garantie, elle peut être affectée à l'achat d'une rente, ou être versée au comptant lors de la résiliation de la police.
- Convient aux besoins pour tout le reste de la vie, pour constituer un revenu de retraite supplémentaire ou en vue de la planification successorale.

ASSURANCE-VIE UNIVERSELLE

- > Type d'assurance-vie permanente qui peut offrir une couverture garantie pour toute la vie.
- Comprend une composante de placement, que vous contrôlez, sous la forme d'actions, de titres à revenu fixe, d'encaisse ou de CPG qui produit des économies à imposition différée.
- Souplesse des montants des primes et de la structure des polices.
- Convient aux besoins pour tout le reste de la vie, pour constituer un revenu de retraite supplémentaire ou en vue de la planification successorale.

Parlez-en à votre conseiller Assante

Souhaitez-vous avoir l'esprit tranquille, sachant que la sécurité financière de votre famille sera toujours protégée? Croyez-vous que l'assurance-vie permanente vous conviendrait? Discutez-en avec votre conseiller Assante pour en savoir plus.

Assante offre des solutions intégrées de gestion du patrimoine qui simplifient votre vie et l'enrichissent. Votre conseiller Assante évaluera vos besoins financiers afin de choisir la solution qui vous convient le mieux, parmi les produits et services de toute une gamme de fournisseurs de services financiers de premier rang.













Ce document est fourni à titre de renseignement seulement et les informations incluses pourraient changer sans avis. Tous les efforts ont été accomplis pour s'assurer que les informations sont de sources fiables, toutefois nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. L'information ne constitue pas des conseils personnels en matière de gestion financière, de placement, fiscale, légale et de comptabilité et ne devrait pas être considérée comme telle. Vous devriez consulter votre ou vos conseillers professionnels afin d'agir en fonction des renseignements contenus dans la présente et enquérir sur les risques et les coûts liés à l'investissement dans des produits d'assurance. *Le logo d'Assante et Gestion de patrimoine Assante sont des marques déposées de CI Investments Inc., utilisées aux termes d'une licence. 20-03-56989 F (03/20)

ASSURANCE-VIE PERMANENTE



Protégez les besoins financiers à long terme de votre famille

SERVICES DE SUCCESSION ET D'ASSURANCES ASSANTE INC.



Les besoins financiers à long terme de votre famille sont-ils assurés?

Vous souhaitez qu'après votre décès, votre famille soit financièrement en sécurité et capable de maintenir son niveau de vie. Vous ne voulez pas que vos êtres chers se fassent des soucis devant une longue liste de dépenses, comme un important montant d'impôt à payer sur vos actifs et sur vos REER ou FERR, vos frais funéraires, les frais d'homologation de votre succession et les autres dépenses administratives de son règlement.

Vous voulez vous assurer que tous ces paiements ne causeront pas de difficultés financières à votre famille et ne les forceront pas à vendre des biens auxquels ils sont attachés pour régler des factures.

Vous aurez peut-être aussi besoin de financer d'autres objectifs de planification successorale, en plus du paiement des impôts et des frais généraux. Comment faire en sorte que tous ces besoins financiers soient comblés à votre décès?

Votre solution? Une police d'assurance-vie permanente

L'assurance-vie permanente, c'est une couverture qui dure la vie entière et qui verse une prestation unique non imposable à vos bénéficiaires à votre décès. Vous pouvez vous servir de l'assurance-vie permanente pour :

- > Assurer un soutien financier à long terme à votre famille. L'assurance-vie permanente peut faire en sorte qu'advenant votre décès, votre famille pourra toujours maintenir son niveau de vie. Cela est encore plus important si vous avez des êtres chers qui nécessitent un soutien financier pendant toute leur vie. La prestation d'assurance peut aussi couvrir vos frais funéraires, les impôts à payer et d'autres dépenses.
- > Constituer un patrimoine familial. Laissée à titre d'héritage, l'assurance-vie permanente peut être un supplément aux biens dont votre famille héritera.

 De plus, vous pouvez vous servir de l'assurance-vie permanente pour couvrir les impôts payables sur votre succession, afin que celle-ci passe intacte entre les mains de vos héritiers. Il vous sera possible aussi de l'utiliser pour égaliser la valeur des parts de vos héritiers. Par exemple, un enfant peut hériter du chalet et l'autre, recevoir le produit de l'assurance.
- > Léguer un don à votre organisme de bienfaisance préféré. Puisque la prestation d'assurance-vie est versée libre d'impôt, vous pouvez faire un don plus substantiel à votre organisme de bienfaisance préféré. Vous pouvez choisir une police qui offre un allégement fiscal à votre succession ou qui vous donne des reçus de dons de bienfaisance pour réduire vos impôts chaque année.

LES DIFFÉRENTES SORTES D'ASSURANCE-VIE PERMANENTE

Le terme assurance-vie permanente désigne en fait toute une gamme de produits d'assurance qui offrent une couverture pour la vie entière et des primes nivelées. Voici les variantes les plus courantes :

- Assurance-vie entière sans participation aux bénéfices Ce produit offre une valeur de rachat garantie, qui est la composante d'épargne qui s'accumule dans votre police. Cette valeur de rachat peut être affectée au paiement des primes (ce qui peut avoir un impact sur la protection). Elle peut servir à un prêt, soit sous la forme d'avance sur police qui est un prêt de la compagnie d'assurance, soit à titre de garantie pour un prêt à la consommation. De plus, vous pouvez l'utiliser en vue de l'achat d'une rente, ou recevoir un paiement comptant lorsque vous résiliez votre police.
- > Assurance-vie entière avec participation Ce produit est indentique à celui ci-dessus, sauf que vous pouvez aussi recevoir des dividendes, soit au comptant, soit à appliquer au paiement de vos primes, ou pour accroître votre couverture, ou encore, pour les déposer et qu'ils produisent des intérêts.
- > Assurance-vie temporaire à 100 ans L'assurance-vie temporaire à 100 ans offre une protection garantie jusqu'à l'âge de 100 ans avec des primes nivelées, mais habituellement, elle n'a aucune valeur de rachat. Par conséquent, les primes pour la couverture temporaire à 100 ans peuvent être moins chères que l'assurance-vie entière avec ou sans participation.
- Assurance-vie universelle L'assurance-vie universelle regroupe l'assurance-vie permanente et une composante de placement à imposition différée et peut être utilisée comme un véhicule de placement. Votre conseiller Assante peut vous fournir du matériel sur l'assurance-vie universelle.